

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juin 2021 A 19h00

Présents : DUBOURG Philippe, BACUS Thierry, LAMOTHE Georges, LACOSTE Odile, EVRARD Agnès, DALEME Clément, LELIEVRE Brigitte, BOCCANFUSO Patrice, VERLANDE Michel, MILLET Patrick, DENAMPS Clémence.

Absent : /

Ajouter 1 délibération : Participation financière à la maison médicale de garde

Contre 0

Abstention 0

Pour 11

1/ Renouvellement du contrat PEC

Le contrat PEC venant à expirer le 30 juin 2021, il est demandé au conseil de se prononcer sur son renouvellement pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juillet 2021. Il lui est aussi demandé de se prononcer pour autoriser M. le Maire à attribuer un complément de rémunération à l'agent bénéficiant du contrat PEC.

Contre 0

Abstention 0

Pour 11

2/ Instauration de l'indemnité pour fonction essentiellement itinérante

Notre agent technique titulaire utilisant son véhicule personnel pour les besoins du service, il y a lieu d'instaurer une indemnité de fonction essentiellement itinérante.

Contre 0

Abstention 0

Pour 11

3/ Participation financière pour la mise en place du médecin de garde

Arrivée d'un médecin à la maison médicale de garde du pôle santé de Ribérac prévue au 1^{er} août 2021. Le secteur de Ribérac n'étant pas classé en ZIP, la CCPR a décidé de prendre à sa charge les 50 000€ sur deux ans pour favoriser son installation. Il est demandé aux communes volontaires une participation financière pour contribuer à la MMG.

La commune de St Sulpice de Roumagnac, ayant délibéré sur son accord de principe en date du 12 avril 2021, décide d'octroyer la somme de 700€ répartie sur 2 ans soit 350€ en 2021 et 350€ en 2022.

Contre 0

Abstention 0

Pour 11

4/ Questions diverses

- Projet d'une liaison cyclable sur l'ensemble des communes de la CCPR. Le délégué représentant la commune est M. BOCCANFUSO Patrice. Pour toutes questions, interrogations ou suggestions concernant ce dossier devront lui être transmises.
- Courrier du Conseil Départemental en date du 8 juin 2021 concernant les langues régionales appartenant au patrimoine français et considérant la langue occitane comme un élément constitutif de notre identité, un moyen de découvrir la richesse de notre histoire locale, un bel outil de dialogue interculturel.

Le département voulant encourager l'apprentissage et la pratique de l'occitan et souhaitant le rendre plus visible dans l'espace public, décide d'accompagner les communes engagées dans la promotion et le rayonnement de la culture occitane de notre territoire.

Dans cette démarche le CD a décidé de prendre en charge l'achat de tous les panneaux d'entrée d'agglomération (placés sous les panneaux existants) en langue occitane pour les communes souhaitant participer. 2 panneaux sont nécessaires sur notre commune.

Le conseil est favorable à la majorité : 9 pour 2 contre 0 abstention.

- Lundi sportif organisé par les éducateurs de la CCPR. Pour la commune la date retenue est le 2 aout 2021 de 18h00 à 20h00. Un parcours en VTT de 15kms et un parcours de marche de 10kms au départ du foyer. Pot du Maire à l'issue des activités.
- Numérotation des rues en cours de finalisation. Saisie terminée. Conventions à signer. ATD pour vérification. Les panneaux et numéros de rues devraient être mis en place pour la fin de l'année.
- Affaire BIDAUD : la procédure de mise en péril ordinaire est engagée. Les travaux ne sont toujours pas entrepris par la propriétaire. Un arrêté d'astreintes va être rédigé.
- Rappel sur l'obligation des propriétaires fonciers de couper les arbres morts qui se trouvent en bordure des routes car il y a un réel danger pour les personnes circulant sur ces voies et un risque de coupure des fils de téléphone et électriques privant de toutes communications les usagers, en sachant que l'entreprise orange n'est pas réactive pour réparer. Il faut savoir que la responsabilité des propriétaires est totalement engagée. Que les assurances ne prennent pas en compte le coût des réparations qui resteront à la charge des propriétaires.
- Elections régionales : 2° tour dimanche 27 juin au foyer.
- Réunion avec Mme DELPY à 10h00 salle du conseil pour une information sur le « territoire zéro chômeur ».

Fin de séance à 20h45